

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 28 juillet 2009

Date convocation : 27/07/2009

Absents : LANSELLE Olivier, SOARES Américo.

Madame le Maire expose le caractère d'urgence de cette réunion : en effet le choix d'un bureau d'étude pour mener une réflexion sur la mise à jour du zonage d'assainissement collectif doit être arrêté.

1-Mise à jour zonage d'assainissement : Madame le Maire expose le caractère urgent de cette réunion, compte tenu du temps imparti que la commune a pour donner une réponse relative aux travaux éventuels de fonçage nécessaires sous la voie ferrée rue de Tréban, qui se réaliseraient avec le SDET et le Syndicat d'eau.

Suite à l'entrevue avec les techniciens du Conseil Général et de l'Agence de l'eau Adour Garonne, Madame le Maire rappelle la nécessité de faire une étude de faisabilité tenant compte de toutes les contraintes (terrain, SnCF) pour le raccordement à la station des rues de Tréban et du Viaduc du Viaur.

A cet effet une consultation a été engagée, deux bureaux d'études ont consulté les différents éléments tenus à leur disposition, un seul a remis une offre de prix. Il s'agit du bureau d'étude CEREG basé à Rodez (12). Le montant du devis concernant- cette étude s'élève à 4 980 € HT, soit 5 956.08 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,
- décide de confier l'étude de faisabilité pour la mise à jour du zonage d'assainissement au bureau d'étude CEREG de Rodez(12), dont le montant du devis s'élève à 4 980 .00 € HT, soit 5 956.08 € TTC

- autorise Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette étude
-décide de solliciter une subvention pour financer cette étude auprès du Conseil Général du Tarn et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

2- Projet d'accueil familial dans les locaux de l'ancienne école : nécessité de signer le contrat de maîtrise d'œuvre avec le PACT du Tarn pour que ces derniers déposent le permis de construire nécessaire aux différentes demandes de subventions.

3- Questions diverses

* **Sentier d'interprétation** relatif à l'architecture du site de Las Planques : possibilité de faire réaliser 15 panneaux à poser sur le sentier de la chapelle, pris en charge financièrement par la Communauté de Communes du Ségala Carmausin. . Prendre contact avec l'Association les amis des Planques et le Syndicat d'Initiative.

* **Panneaux Viaduc du Viaur** : sur le même principe 8 panneaux sur le Viaduc du Viaur sont proposés par le Contrat de Rivière Viaur. Prendre contact avec le Syndicat d'Initiative.

* **Anniversaire Méridienne Verte en 2010** : passage d'un raid attelé de Perpignan à Dunkerque, entre le 22/08 et le 25/09, avec possibilité d'escale sur la commune, avec prise en charge restauration pour l'ensemble des personnes (80 environ). A évaluer, voir si possibilité prise en charge par la Communauté de Communes .

Madame le Maire de Tanus,
Rolande AZAM

28/07/2009